

Charte du volontariat sportif pour les Jeux Méditerranéens Oran 2022



Préambule

Défi, endurance, humanité, force, telles sont les caractéristiques des qualités d'un athlète, professionnel ou amateur, identiques à celles d'un volontaire sportif qui cherche à faire tout ce qui est en son pouvoir pour atteindre ses objectifs nobles.

Le parcours des Jeux méditerranéens, une piste qui s'étend sur près d'un siècle, a alterné entre les rives sud et nord de la Méditerranée et chaque pays a excellé dans l'exportation de sa culture sous toutes ses formes vers les pays de la Méditerranée et le monde entier. Les Jeux méditerranéens sont une occasion pour les pays méditerranéens de comprendre le sens de la solidarité internationale conformément aux valeurs d'humanité et au noble esprit sportif. En tant qu'espace très excitant, il ouvre une fenêtre sur chaque pays participant afin de découvrir ses capacités et ses talents dans tous les domaines.

Le bénévolat est un travail sacré, notamment sportif, à travers lequel nous découvrons de nouveaux jalons, des méthodes de travail novatrices et des méthodes de course renouvelées, le tout favorable au volontaire, qui a le devoir de bénéficier de son expérience avec sincérité et dévouement, ainsi que de la discipline, c'est le seul moyen de créer un événement sportif qui résonne. L'étendue la plus éloignée de la Méditerranée.

**Elaboré par la commission de la formation et du volontariat
COJM Oran 2022**

Sommaire

I. les valeurs du travail sportif bénévole

- La satisfaction
- L'humanité
- L'éthique
- L'esprit sportif
- La sincérité
- La cohabitation et l'échange

II. les droits

- Le droit à la formation
- Le bon comportement
- Le droit à la sécurité, à la santé et à l'hygiène
- Le droit à la liberté d'expression.

III. Les responsabilités

- La discipline
- Le respect des orientations
- Le sérieux

I. les valeurs du travail bénévolat sportif

Le bénévolat sportif repose sur un ensemble de valeurs susceptibles d'augmenter la performance du volontaire et de valoriser ses compétences en fonction de ses capacités morales et physiques.

Le bénévolat sportif est un moyen pour développer les compétences du volontaire et pour l'intégrer à la vie sociale. Dans le cadre de ce principe le volontaire devient l'outil et l'objectif. Il est la base de cette équation et de sa profondeur.

La conviction:

Il est absolument impossible, quelles que soient les forces dirigeantes, d'obliger qui que ce soit à exécuter un travail dont il n'est pas convaincu. Le volontaire est donc invité à s'inscrire dans les efforts relatifs à l'organisation des jeux méditerranéens et est convaincu de son travail ultérieur.

L'humanité:

Il résume tout ce qui est beau dans la nature humaine et dans l'expression de l'humanité vu ce que représente cette qualité dans le développement de l'être humain. Il s'agit d'un titre sincère partagé par tous les êtres humains dans leurs diverses appartenances.

L'éthique:

Principe de base dans la formation de l'être humain et principe indispensable pour le volontaire. L'éthique est une base permettant à l'individu d'avoir des débouchés illimités et des perspectives prometteuses inattendues en matière d'appréciation de l'éthique par les êtres humains.

L'esprit sportif:

C'est une faculté que caractérise les héros et qui fait d'eux des personnes nobles. Il incarne l'esprit sportif dans le plus haut sens de l'humanité. Il adoucit le soi, développe la tolérance, la solidarité et le calme chez l'individu. C'est une valeur unique qui ajoute beaucoup au volontaire.

La sincérité:

Le dévouement et la persévérance est une condition sine-qua-non permettant d'aboutir à des opportunités. Ainsi il appartient au volontaire d'être sincère afin qu'il réalise son soi et prouve son existence pour un début prometteur.

Coexistence et échange:

Le bénévolat nous inculque l'acceptation de l'autre, sans égard à ses spécificités qui le caractérisent. La distinction des êtres humains des uns des autres est en fait la richesse et la diversité qui développent en nous le goût et la sensation.

Notre différence est à l'origine une complémentarité et non pas un désaccord. Le volontaire est l'une des personnes importantes en matière de développement des échanges entre les êtres humains et de l'encouragement de tout ce qui sert l'humanité.

II. les droits

Tout travail bénévole nécessite la fourniture d'un ensemble de conditions, appelées droits, qui doivent être fournies au volontaire afin qu'il puisse entamer son travail dans des conditions confortables et appropriées, correspondant à ses efforts.

Le droit à la formation:

Il est absolument inutile de développer le travail bénévole, en particulier le bénévolat sportif, sans la formation du volontaire selon des bases scientifiques, lui permettant de s'acquitter de ses tâches selon un parcours clair, réfléchi et discipliné.

Le bon comportement:

Par respect et par principes de dignité, le volontaire a le droit d'être bien traité afin de pouvoir faire tout ce qui est en son pouvoir pour lui permettre de réussir dans son travail de bénévolat et pour qu'il puisse s'intégrer facilement et rapidement.

Le droit à la sécurité, à la santé et à l'hygiène:

L'environnement sain, exempt d'obstacles et de risques joue un rôle important pour attirer une personne souhaitant faire du bénévolat, car il est nécessaire de fournir un espace sûr préservant la santé et propre permettant de mieux tirer profit des capacités du volontaire.

Le droit à la liberté d'expression

Le bénévolat offre un espace acceptable au volontaire pour lui permettre d'exprimer ce qu'il considère comme nécessitant des commentaires. Le bénévolat permet également au volontaire d'exprimer librement son opinion.

III. Les responsabilités

La fourniture de droits implique que le volontaire soit lié par un ensemble d'obligations qui, selon ce principe, sont au cœur de l'activité volontaire. Ainsi le volontaire doit s'acquitter de ses obligations comme convenu dans les termes et conditions de la convention.

La discipline:

Le travail du bénévolat exige que la personne bénévole soit disciplinée, organisée et précise dans les rendez-vous et les missions qui lui sont confiées selon les principes professionnels du travail.

Le respect des orientations:

Il incombe à la personne qui souhaite faire du bénévolat de respecter les orientations et le programme fixé par les responsables de l'opération du volontariat dans un cadre organisé et étudié, correspondant aux données de la formation et du terrain.

Le sérieux:

La personne souhaitant faire du bénévolat doit faire preuve de sérieux et de rigueur dans l'exercice de ses fonctions et ne doit pas négliger son travail bénévole, car cela contribue au succès de l'opération volontaire.